

Règlement :

Tout usager doit :

- se présenter avec son titre de transport nominatif 15 minutes avant l'horaire de départ. Le bus partira à l'heure fixée (6h00 le matin et 17h30 le soir de la station) sans attendre les retardataires.
- pour voyager, les mineurs de moins de 16 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte. Le responsable légal doit en avoir donné l'autorisation.
- pour les enfants de 16 à 17 ans, voyageant seuls, les parents doivent remplir une autorisation parentale.
- respecter les règles de politesse et de courtoisie envers le personnel de la société de transport et l'ensemble des usagers.
- tenir compte des annonces, avertissements ou injonctions des conducteurs ou contrôleurs.
- observer les règles d'hygiène élémentaires.
- rester assis et garder sa ceinture attachée pendant toute la durée du voyage

Toute fausse déclaration entraînera un rejet de la demande, un retrait du droit au transport sans remboursement.

Pas de remboursement ou de modification d'inscription en cas d'annulation de la part d'un usager quelque soit le motif.

Le bus des neiges est susceptible d'être annulé par la ville de Brignoles en cas : d'intempéries, fermeture de la station, d'un taux de remplissage de moins de 50%.
Un remboursement sera alors réalisé par le service des finances.

USAGER

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Téléphone : **Mail :** **Date de naissance :**

ADULTE(S) ET ENFANT (S):

NOM et Prénom :		Date de naissance :	
NOM et Prénom :		Date de naissance :	
NOM et Prénom :		Date de naissance :	
NOM et Prénom :		Date de naissance :	
NOM et Prénom :		Date de naissance :	

USAGER NOM/PRÉNOM	18/02/2024 PRA LOUP	03/03/2024 PRA LOUP
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐

Mineurs de 0 à 15 ans:

Je soussigné en qualité de autorise mon enfant
à prendre le bus des neiges accompagné de

Mineurs de 16 et 17 ans:

Je soussigné en qualité de autorise mon enfant à prendre le bus des neiges en
autonomie et décharge le transporteur de toute responsabilités.

Fait à Brignoles , le Signature: